



Extrait du Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

<http://chez-albert.fr/Interieurs-jour.html>

Le quotidien des cellules, cursives, jardins et salles
d'expo

Intérieurs jour

- Feuilletons - Du Mucem aux Baumettes : Marseille à la croisée des chantiers -



Date de mise en ligne : dimanche 16 décembre 2012

Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

Vous vous levez à 7h. Un quart d'heure pour petit-déjeuner puis c'est -théoriquement- le moment de se doucher, au pas de course. À 7h45 vous commencez les ateliers sports ou formation, si vous êtes parmi les veinards qui en bénéficient. Sinon, pendant deux heures, vous déambulez dans les aires de promenade, dépourvues d'équipement. Ou vous attendez votre visite au parloir. A partir de 11h, vous rentrez dans votre cellule : c'est là qu'on va vous distribuer le repas, un peu avant midi. Les surveillants passent contrôler, puis c'est reparti l'après-midi entre travail, parloir ou, la plupart du temps, promenade. A 17h30 on vous distribue le courrier et les médicaments, sans lesquels vous ne pouvez souvent pas dormir. Un peu avant 18h on vous sert le repas du soir. Les « auxi » [1] réintègrent leurs cellules. Les surveillants ferment les portes vers 18h45. Il vous reste une demi-journée pour essayer de dormir, et vous distraire le reste du temps. À la prison des Baumettes, le temps s'écoule très très lentement, selon une multitude de facteurs.

Votre cellule d'abord. Vous êtes dans le récent bâtiment D aux hauts étages et fenêtres octogonales : vous êtes de « l'aristocratie » [2], membre du grand banditisme, très souvent corse. Vous êtes dans le vieux bâtiment C : vous êtes un « auxi » ou un des rares à avoir dégoté un travail en atelier. Vous êtes dans les très vieux bâtiments A et B : vous êtes le menu fretin de la pègre, emprisonné pour de courtes durées (parfois deux ou trois ans quand même). Vous n'êtes pas riche et souvent, pour avoir un téléphone, du shit, des médicaments ou quoi que ce soit, vous devez de l'argent à quelqu'un du D.

Votre compagnon de cellule, ensuite. Est-il potentiellement dangereux (un détenu a ainsi découvert que son voisin de lit était accusé d'avoir tué toute sa famille) ? A-t-il un pécule pour cantiner et acceptera-t-il de le partager avec vous ? Est-il démuné et vous demandera de partager votre pécule, à vous, au-delà du supportable ? Est-il toxicomane ? Est-il dépressif, suicidaire ? Est-il bavard ou taiseux ?

Le bâtiment-travaux publics, crash-test de la démocratie. Chaque élu, chaque préfet vous le dira : dans des chantiers d'envergure nationale comme le Mucem ou les Baumettes tout comme dans n'importe quel projet de construction dépassant les 5m2, vous aurez des opposants (99% de chance), vous aurez des recours en justice (80% de chance). Tout d'abord parce que la concertation ne sera pas faite, ou mal faite. Sur le J4, territoire portuaire, donc propriété de l'État et géré par Euroméditerranée, aucune enquête publique n'a été lancée sur le projet de Mucem. La population n'a été consultée que sur l'aménagement de l'ensemble du front de mer, de la Joliette à Arenc. Aménagement dont le dossier faisait totalement l'impasse sur le Mucem.

Pour faire valoir leurs demandes d'espaces verts, les riverains sont donc allés en justice. Ils ne sont pas les seuls : le maire de Marseille se lamente régulièrement que « *dès qu'on dépose un permis de construire, on se fait attaquer au tribunal administratif* ». Étonnamment, les Baumettes ne sont pas dans ce cas : au cours de l'enquête publique consacrée au chantier de rénovation, seul cinq des 6 700 habitants du quartier ont officiellement rejeté le projet et/ou demandé le déménagement de la prison. Avec quelques réserves et beaucoup de questions sur la troisième tranche de travaux, le comité d'intérêt de quartier (CIQ) s'est déclaré favorable à la réhabilitation des Baumettes [3].

Et vous ? Avez-vous pu, miracle, obtenir un emploi rémunéré dans la prison [4] ? Sinon, vos proches vous envoient-ils régulièrement un peu d'argent pour cantiner ? Depuis janvier, l'administration pénitentiaire a regroupé au niveau national l'achat de 200 articles de cantine pour toutes prisons. Ces achats en grand nombre permettent de faire baisser les prix de cantine, autrefois prohibitifs. Vous pouvez désormais acheter, pour moins cher que dehors, du Nutella, du dentifrice et plein d'autres choses. Vous essaieriez d'en passer à votre famille au parloir. Et quand vous sortirez vous prendrez deux gros sacs de toiles pour faire des provisions.

Mais ça, c'est si vous avez de l'argent. « *Le pouvoir d'achat en prison n'est pas le même que dehors* », rappelle Jean-Marie Delarue contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL). Seuls 10% détenus des Baumettes travaillent [5], quand la loi exige 75% à 100%. Et 15% des détenus sont « démunis de ressources suffisantes » selon les statistiques de la pénitentiaire. Si vous êtes un veinard d'auxi, vous gagnez en moyenne 169 Euros par mois. Vous avez pu commander à la cantine ? Il faut vous armer de patience. Submergé de demandes, le service est engorgé aux Baumettes comme dans beaucoup d'autres prisons. Ici, en plus, on manque d'hommes et surtout de sachets transparents pour la distribution. Avant d'arriver dans votre cellule « *des biens disparaissent en quantité importante* » note le CGLPL.

Si vous voulez garder le contact avec vos proches, il faut aussi vous armer de patience : les cabines téléphoniques « officielles » dans les cours de promenade sont démolies, optez pour un portable. En 2011, la pénitentiaire en a découvert 1 200 aux Baumettes. Grâce au portable vous pourrez appeler, mais aussi surfer sur Internet, alimenter votre compte Facebook, le tout malgré les tentatives de brouillage menées un temps par l'administration. Ça vous reviendra cher, mais c'est un lien souvent indispensable vers l'extérieur.

Vos surveillants, enfin. Aux Baumettes ils sont moins service-service qu'ailleurs. « *Il y a incontestablement un savoir-faire réel dans cette prison, une façon marseillaise, assure le contrôleur général. Au vu de l'état de la prison, on ne sanctionne pas certaines pratiques, notamment les yo-yo [6] On se tutoie entre gardiens et détenus, ce qui est interdit par le code de déontologie. On se tape sur l'épaule, on rigole... La pratique n'est pas conforme à la réglementation, mais elle fonctionne [7].* » Il faut cependant faire attention aux nouveaux : dans un premier temps, ils peuvent être déboussolés et vouloir appliquer le règlement à la lettre. Vous aurez tout de même de pas trop mauvaises relations : la dernière grande mutinerie aux Baumettes remonte à 25 ans en arrière. Vous avez davantage à craindre des autres détenus. De la violence inexplicable et aveugle comme de celle qui est téléguidée par vos créanciers depuis d'autres étages, d'autres bâtiments.

D'après les élus, les gêneurs n'agissent la plupart du temps qu'animés de l'égoïste syndrome « nimby » (« not in my backyard » pour « pas dans mon jardin ») : on veut tout, mais pas dans le quartier. Dans certains cas, ils vont même jusqu'à accuser les requérants de vouloir négocier un avantage (place de parking, dédommagement en espèces) contre le retrait du recours. Surplombant le Mucem, le président du CIQ Saint-Jean balaie l'argument : « *Nos recours nous ont coûté 13 000 Euros de frais d'avocat, financés par une dizaine de personnes* », souligne Daniel Morin. De l'autre côté du Vieux-Port, d'autres associations cherchaient l'an dernier plusieurs milliers d'euros pour lancer (sans préjuger du résultat et des éventuels appel et cassation) un recours sur les conditions de la piétonnisation dans le centre-ville. Des élus vers le peuple, du peuple vers les élus, les messages passent peu ou carrément pas sur l'intérêt de tel ou tel chantier et la nécessité de les adapter le plus finement possible à leur environnement.

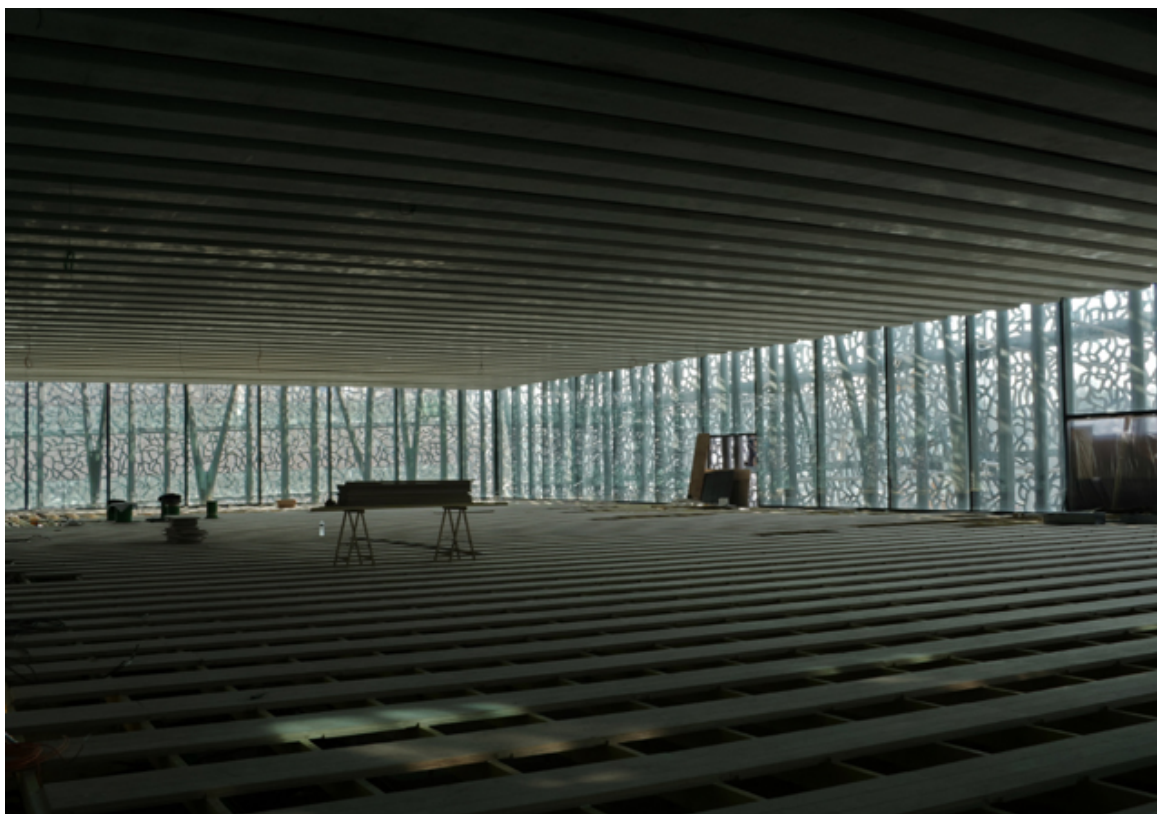
Pour résoudre l'équation, les élus ont eu une idée géniale : limiter les possibilités de recours des riverains. En 2009, le député et premier adjoint au maire de Marseille Roland Blum dépose [une proposition de loi](#) pour empêcher « les recours abusifs ». « *Il aurait fallu que l'association qui porte le recours ait trois ans d'existence, soit agréée pour la protection de l'environnement, et qu'elle amène une garantie de plusieurs milliers d'euros* », s'indigne Daniel Morin. Longtemps resté dans les tiroirs du gouvernement, le dossier a refait surface en septembre. La ministre du Logement Cécile Duflot (EE-LV) promet [pour le premier semestre 2013](#) un texte qui permettra de limiter les recours abusifs, réduire les délais de jugement et éviter les recours de bonne foi « *en associant les habitants [aux projets] au*

lieu de se contenter de les consulter formellement ».

Votre journée-type aux Baumettes en 2012 se déroule comme ça. Comment se passerait-elle dans dix ans ?

Personne ne peut le dire. Après avoir arpenté la prison durant deux semaines, le contrôleur général a pointé l'absolue nécessité de confirmer la troisième tranche de travaux des Baumettes [8] « *Cela fait vingt ans qu'on dit que les Baumettes vont mal, martèle Jean-Marie Delarue. Si l'on ne fait que les deux premières tranches, on ne s'attaquera pas aux parties les plus délabrées et on réalisera quelque chose qui ne fonctionnera pas.* » Malgré ses « recommandations en urgence » sur la prison, le contrôleur général n'a pas obtenu d'engagement ferme sur Baumettes 3. La ministre de la Justice se contente de dire que l'opération « *est envisagée* ». Et mise d'ici là sur la « nouvelle politique pénale » pour diminuer le nombre de prisonniers. En réponse à un [recours déposé par l'Observatoire international des prisons](#), la Chancellerie estime qu'actuellement « l'existence d'une situation d'urgence n'est pas établie » aux Baumettes.

Dans l'ancienne prison que fut le fort Saint-Jean, la journée-type, à partir du mois de juin, n'aura radicalement rien à voir. De 9h à 11h, le Mucem accueille les groupes, principalement les scolaires. Puis, jusqu'à 18h (19h en été), le grand public. Le vendredi, c'est la nocturne : ouverture du musée jusqu'à 22h. Le jeudi avait un temps été envisagé, mais le vendredi l'a emporté pour être plus en accord avec les horaires des bus et du métro. L'accès aux expos est payant.



Salle d'exposition au Mucem

L'accès aux jardins, à la promenade et au toit du musée est libre : espaces détente, zone de pique-nique, solarium. Pour manger, quatre possibilités, toutes cornaquées par le chef étoilé du Petit-Nice Gérald Passédat : « kiosque à sandwich », café, brasserie et bistrot « chic », jusqu'à 80 Euros le menu. Tous accessibles même quand le musée est fermé.

La nuit, sur la place d'armes du fort, parfois du cinéma en plein air. Tout autour, toute la journée, des touristes, des habitants du quartier qui viennent en voisin, des pêcheurs, des baigneurs l'été depuis les pierres plates au pied de la tour du Roi René. Le Mucem ou comment combiner musée et gigantesque jardin public. « *Nous avons des réunions de travail sur l'usage des lieux publics par rapport aux enjeux de sécurité et de nettoyage*, souligne le directeur du

Mucem Bruno Suzzarelli [9]. *Il va falloir respecter des règles sur la circulation automobiles et les deux-roues. Si on ne fait pas attention cela peut dérapé très rapidement. On espère pouvoir mettre en place une « charte des bons usages » du Mucem.* » La tâche, qui suppose de coordonner vigiles du musée, polices nationale et municipale, le tout en préservant au maximum la convivialité du lieu, tient de la gageure.

À l'intérieur des Baumettes, les surveillants se disent eux aussi peu écoutés sur le projet de réhabilitation. « *Le cahier des charges des travaux a été établi sans demander l'avis du personnel* », soupire David Cucchiotti, secrétaire général de la CGT Baumettes. « *C'est le cas dans la plupart des chantiers : à l'unité de détention de l'hôpital Nord, c'était pareil* », pointe son collègue Alaric Gayen. Invitées depuis deux ans au comité d'évaluation de la prison, les associations des familles de détenu sont tenues informées du chantier, mais de loin en loin. Les prisonniers, eux, sont à des lieues du problème : même leur droit de vote n'est pas respecté. Par manque de moyens, l'administration [ne peut pas mettre en place les procurations de vote](#) ni l'inscription sur les listes électorales de Marseille (pour les détenus ayant passé plus de six mois aux Baumettes). Une situation qui permet de ne pas bouleverser les équilibres électoraux : « *1 800 détenus qui voteraient majoritairement à gauche ou à l'extrême gauche, ça pourrait changer la donne, ou au moins faire qu'on s'intéresse aux conditions de vie en prison* », assure une bénévole. Pas si sûr : aux municipales de 2008, le député-maire Guy Teissier (UMP) avait emporté les 9e et 10e arrondissements avec 8 000 voix d'avance, soit 17% d'écart sur le PS. La situation serait tout autre si la prison était en centre-ville, notamment sur ses anciennes terres du 5e arrondissement : dans ce stratégique 3e secteur, dont le résultat a emporté la décision sur l'ensemble de la ville, l'UMP n'a devancé le PS que de 985 voix.

PROCHAIN ÉPISODE LE 14 JANVIER

Post-scriptum :

[Les « recommandations d'urgence » sur la prison des Baumettes](#) [Les Baumettes, victimes des prisons privées](#)

[1] Détenus qui travaillent au service général de la prison.

[2] Expression du contrôleur général des lieux de privations de liberté, entretien téléphonique du 11 décembre 2012.

[3] Comme nous le verrons en détail dans un prochain épisode.

[4] Ce qui suppose généralement d'avoir le soutien des auxi, accentuant la difficulté.

[5] Au total : 169 postes d'auxiliaires et entre 10 et 90 emplois en atelier, pour 1 700 à 1 800 détenus.

[6] Échanges d'une cellule à l'autre en suspendant des objets par les fenêtres.

[7] Constat qui pourrait s'appliquer à beaucoup d'aspects de la réalité marseillaise ?

[8] Voir épisode 2 [« Aux pieds des murailles »](#).

[9] Propos tenus le 16 octobre 2012 lors d'une conférence à la semaine économique de la Méditerranée.